



LA REVUE DE TERREBONNE

BIMENSUEL DÉVOUÉ AUX INTÉRÊTS DE TERREBONNE ET DU DISTRICT — PUBLIÉ LE PREMIER ET LE TROISIÈME JEUDI DU MOIS

5ème ANNEE — No 3

EDITION SPECIALE

TERREBONNE, JEUDI LE 6 JUIN 1963

EDITION SPECIALE

Directeur: AIME DESPATIE

Bénédition de l'École Léopold-Gravel le 16 juin

Le président et les membres de la Commission scolaire invitent cordialement les citoyens de Terrebonne et du district à la bénédiction de l'école.

PETIT HISTORIQUE DE L'ECOLE

Le projet de la construction de cette nouvelle école a été élaboré vers la fin de 1959. La Commission scolaire se composait alors de M. Antonio Daunais, président et de MM. Achille Lachapelle, Alexandre Lavigne, Florimond Gauthier et Philippe Sanscartier.

Voici les grandes lignes de ce projet:

2 Février 1960

Le projet est amorcé. Les commissaires ont proposé les solutions suivantes: a) ajouter un 3^e étage à l'école Notre-Dame; b) construire une école avenue St-Louis près de l'ancien couvent; c) construire près du parc St-Louis. MM. Lavigne et Lachapelle votent pour le premier projet alors que les autres commissaires veulent un minimum de 12 classes ailleurs.

M. Jacques-Yves Langlois, architecte, est engagé pour préparer des esquisses préliminaires.

Mai 1960

La Commission envisage le projet d'acquiescer le vieux couvent et de le transformer en école avec résidence attenante pour les religieuses de la Congrégation Notre-Dame.

11 Juillet 1960

MM. Léopold Gravel, N.P. et Robert Clark sont élus à la Commission scolaire.

6 Septembre 1960

Le Département de l'Instruction publique est carrément opposé au projet de transformer le vieux couvent en école.

4 Octobre 1960

Proposé par M. Robert Clark que demande soit faite à Québec d'autoriser la construction d'une nouvelle école de 16 classes et d'une résidence détachée pour les religieuses. La première demande avait été faite pour 12 classes.

Novembre 1960

La Commission décide en principe la démolition du vieux couvent et la construction de l'école sur ce terrain. Les commissaires votent pour l'acquisition de terrains limitrophes. Le DIP recommande plutôt: la conservation du vieux couvent comme résidence; la construction dans un autre quartier de l'école.

6 Décembre 1960

Le DIP approuve la construction de 16 classes et la résidence sur un terrain ayant au moins 95,000 pieds carrés. La Commission envisage une entente avec la Fabrique St-Louis pour utiliser les terrains du vieux couvent.

3 janvier 1961

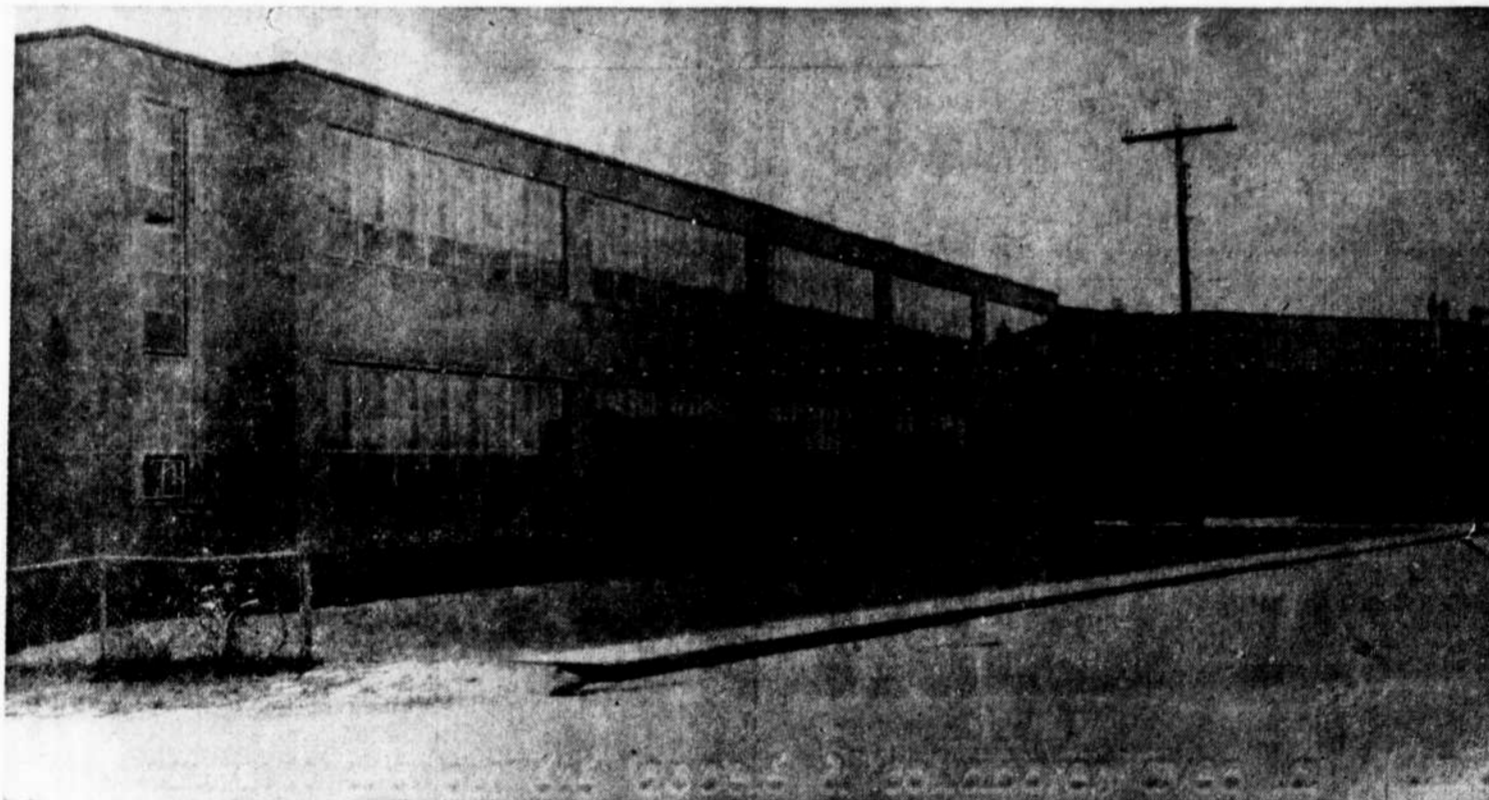
Sur une proposition du commissaire Achille Lachapelle, la C S décide que l'école de 16 classes soit construite sur la rue St-Paul, entre les rues St-Sacrement et L. G. Ouimet.

Juin 1961

L'architecte Langlois a préparé les plans et devis et les soumissions sont demandées pour l'assemblée spéciale du 28 juin, pour la première partie.

28 Juin 1961

Liste des soumissionnaires: J. E. Vincent Limitée, Montréal \$322,700; Pisapia Construction Ltée, Montréal, \$292,400; (la suite en page 2)



Le message de Son Excellence Mgr Frenette à la population de Terrebonne, en page 3.

L'école analysée par M. l'architecte

Le plan d'ensemble de cette école avait été conçu pour être réalisé en trois étapes, suivant la demande des locaux scolaires nécessaires.

Pour répondre aux exigences de l'accroissement de la gent écolière de la Ville de Terrebonne et des environs, la Municipalité Scolaire a construit tout le projet en deux contrats successifs très rapprochés.

L'immeuble comporte trois ailes groupées autour d'un noyau central qui comprend, à proximité de l'entrée principale, les locaux de l'administration, les toilettes générales et, en sous-sol, les services de chauffage et d'électricité en plus d'un grand espace de remisage.

Les deux ailes qui longent la rue St-Paul contiennent 28 classes et deux bureaux en outre des quatre escaliers et des deux sorties sur la cour de récréation. A l'étage, au point de réunion de ces deux ailes, se trouvent situées la clinique médicale, la bibliothèque principale, les toilettes d'urgence et la grande salle des professeurs dotée elle-même d'une cuisinette entièrement aménagée.

Le bloc récréatif qui s'étend le long de la rue St-Sacrement comprend d'abord un grand gymnase pourvu d'une scène en plus des salles de réunion, des dépôts pour les chaises et les jeux, des vestiaires séparés pourvus de cases métalliques et des services de toilettes et de douche.

L'entrée située à l'extrémité sud de l'aile du gymnase, sur la rue St-Sacrement, donne accès aux nouveaux bureaux d'administration de la Municipalité Scolaire. Ils comprennent une salle d'assemblée, un bureau pour le secrétaire-trésorier et un bureau général avec voute, vestiaire et toilette.

Au sous-sol de l'aile du gymnase on trouve une grande salle de récréation-café et une grande cuisine entièrement aménagée.

Face à l'entrée générale des élèves sur la cour de récréation et au niveau du sol, sont situées deux salles de déshabillage pour les patineurs et les équipes sportives pourvus chacune de leur salle de toilette respective. Près de ces salles et en sous-sol, on a réservé un espace de remisage pour l'équipement des jeux extérieurs en dehors de la saison d'activité.

Le coût de construction de cette école est très peu élevé si on le compare aux coûts d'autres écoles de même importance construites ailleurs dans la province. Et pourtant la qualité des matériaux est de tout premier choix et l'entretien général est réduit à son minimum.

Voici quelques caractéristiques en ce qui concerne le type de construction et les matériaux employés:

- 1—L'édifice est entièrement à l'épreuve du feu et possède une structure en béton armé,
- 2—Les murs sont composés de blocs de ciment et de terracotta et ils sont recouverts de brique à l'extérieur et d'enduit à l'intérieur,
- 3—Les fenêtres sont en aluminium émaillé, ne requièrent aucune peinture et sont facilement démontables de l'intérieur pour le lavage,
- 4—Les escaliers, les planchers des vestibules, des salles de déshabillage et du gymnase sont en terrazzo,
- 5—Les murs du gymnase sont recouverts de tuile vernissée, à l'intérieur, et ils sont munis de blocs de verre pour permettre un éclairage régulier et uniforme,
- 6—En général, les planchers sont recouverts de tuile de vinyl-amianté et les plinthes sont en caoutchouc,
- 7—Les planchers des salles de toilette sont recouverts de tuile céramique de même que dans les salles de douche et, dans ces locaux, les murs sont recouverts de tuile vitrifiée,

(la suite en page 2)

La Commission Scolaire de la Ville de Terrebonne

LE PRESIDENT: Me LEOPOLD GRAVEL, N.P.



M. Achille Lachapelle



M. Philippe Sanscartier



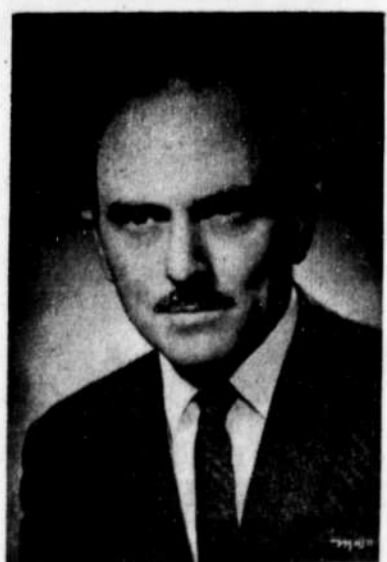
M. Robert Clark



M. Jean-Paul Allard



Le message du président en page 3



Je suis heureux d'avoir été appelé à collaborer avec la Municipalité Scolaire pour la réalisation de cette nouvelle école

Jacques-Yves LANGLOIS

1655 ouest Boul. GOUIN

FE. 4-0538

B.A. A.D.B.A. — ARCHITECTE

AVEC LES HOMMAGES DE:

PISAPIA CONSTRUCTION INC.

MONTREAL

Petit historique...

(suite de la page 1)
Côté & Lavigne, Montréal, \$313,436; Sauvé Construction, Terrebonne, \$304,000; J. Lamontagne Ltée, Montréal, \$324,861.

Un dilemme: Le secrétaire-trésorier avait demandé les soumissions pour 6 heures le 28 juin. Seul Sauvé Construction a présenté son estimé comme demandé, les autres étant présentées le soir vers 8 heures.

M. Sanscartier propose de donner le contrat à Sauvé Construction; M. Lavigne, à Pisapia Construction. M. Clark vote pour Pisapia, M. Lachapelle pour Sauvé. Le président Me Gravel demande qu'on s'informe d'abord à Québec.

Juillet 1961

MM. Achille Lachapelle et Jean-Paul Allard sont élus à la C. S. le 10 juillet.

Août 1961

Le contrat est accordé à Pisapia Construction au prix de \$292,400.

Septembre 1961

Le Ministère de la Jeunesse octroie 80% de subvention, soit \$233,920 en cinq annuités de \$46,784 chacune.

27 Septembre 1961

La première pelletée de terre est enlevée sur le site de la nouvelle école par le président, Me Léopold Gravel, en présence des quatre commissaires et des autorités.

Novembre 1961

La Commission scolaire se rend à Québec afin de demander une allonge à l'école en construction afin d'obtenir 8 classes additionnelles.

Janvier 1962

Le Crédit du Nord Inc. obtient l'émission de \$353,000 d'obligations au prix de 98.70. Six courtiers ont présenté des soumissions.

Février 1962

Le projet d'agrandissement de 8 classes est accepté par Québec.

4 Juin 1962

M. Philippe Sanscartier est réélu à la C. S. contre MM. Marcel Lauzon et Herve Briand.

Juin 1962

Sauvé Construction Ltée obtient le contrat pour l'agrandissement au prix de \$299,900. Les autres soumissionnaires: Pisapia Construction à \$320,000 et Côté & Lavigne à \$319,231.

26 Juin 1962

La C. S. adopte la résolution prévoyant un emprunt de \$383,000. Une subvention est demandée à Québec.

Juillet 1962

La C. S. enregistre un déficit de \$29,464 pour 1961-62. Le taux de la taxe sera de \$1.47% à comparer à \$1.15%.

Octobre 1962

Québec accorde un octroi de \$210,000 en 5 versements de \$42,000.

L'école analysée...

(suite de la page 1)

- 8—En général, les plafonds ont reçu un enduit acoustique, sauf ceux du gymnase, de la cafétéria et des salles de déshabillage qui eux sont recouverts de planches acoustiques spéciales plus résistantes.
- 9—Dans l'aile du gymnase, les murs et les planchers du sous-sol sont entièrement imperméabilisés à l'aide d'une membrane spéciale.
- 10—Les toitures sont en goudron et gravier, entièrement isolées et munies de solins en cuivre.
- 11—Les menuiseries intérieures sont en merisier et les cadres de porte sont en acier.
- 12—Dans les ailes des classes, les cases métalliques des élèves et les armoires des professeurs sont encastrees dans les cloisons.
- 13—Partout, l'éclairage naturel est très abondant et l'éclairage artificiel se fait à l'aide de tubes fluorescents.
- 14—L'édifice possède en sous-sol sa propre sous-station électrique et, de ce fait, le coût de consommation d'électricité sera considérablement réduit.
- 15—Les pompes de puisard installées en sous-sol pour obvier au danger d'inondation dû au reflux possible des égouts sont installées pour pouvoir fonctionner à l'aide d'une génératrice d'urgence avec démarreur automatique au cas d'une panne d'électricité.
- 16—L'immeuble est chauffé par un système à eau chaude avec circulation forcée et contrôle de température individuel pour chaque classe et chaque local important.
- 17—Un système de ventilation mécanique dessert tout l'édifice et le nettoyage s'effectue facilement et rapidement grâce à un système de nettoyage par le vide muni d'un puissant aspirateur central.
- 18—Un système d'intercommunication relie chaque classe et chaque local important de la bâtisse aux bureaux de la direction.

LE NOM DE L'ECOLE

Commencée en septembre 1961, la nouvelle école ne fut baptisée officiellement qu'à l'assemblée d'ajournement du jeudi 16 mai 1963. Malgré de nombreuses suggestions, les commissaires ont préféré attendre jusqu'à ce moment pour honorer un de ses membres, Me Léopold Gravel, le président.

A la séance précitée, le commissaire Robert Clark proposa que l'école de la rue St-Paul (ainsi appelée depuis les débuts) porte le nom du président. Tous les commissaires ont voté en faveur de cette appellation, sauf le commissaire Philippe Sanscartier qui enregistra sa dissidence.

Plusieurs noms avaient été proposés: Marguerite - Bourgeois, Esther-Blondin (fondatrice des Soeurs de Ste-Anne, née dans la Côte de Terrebonne), Geneviève Masson (seigneuresse), Adrien - Théberge (ex-curé de Terrebonne) et nombre d'autres.

Les commissaires ont jugé à-propos de choisir le nom de leur président; ils sont les représentants légalement élus du peuple; leur décision est finale et irrévocable et plaît à une grande partie de la population.

Débuts des travaux à la nouvelle école



(Photo Studio Richard)

Le 27 septembre 1961 les machineries lourdes de la Pisapia Construction Inc. commencent les travaux d'excavation, rue St-Paul, de la nouvelle école de 16 classes. Une invitation avait été lancée et notre photographe a croqué sur le vif ceux qui ont la responsabilité de cette entreprise. Nous remarquons, dans l'ordre habituel, MM. Jean-Paul Allard, commissaire, Fernand Pisapia, président de Pisapia Construction, Florimond Gauthier, ex-commissaire, Robert Clark, commissaire, Léopold Gravel, président de la Commission scolaire, levant la première pelletée de terre, Roger Guilbert, Ing. P., Clément Ratelle, en charge des plans mécaniques, M. le chanoine Rodolphe Joly, curé, Achille Lachapelle, commissaire, François Charbonneau, fournisseur de la pierre, Fernand Bourassa, ingénieur, en charge de la structure et Jacques-Yves Langlois, l'architecte.

Ce qu'ils pensaient de l'éducation

La véritable éducation consiste à tirer le meilleur de soi-même. Quel meilleur livre peut-il exister que le livre de l'humanité?
GANDHI.

Tout homme reçoit deux sortes d'éducation: l'une qui lui est donnée par les autres, et l'autre, beaucoup plus importante, qu'il se donne à lui-même.
GIBBON.

Le résultat le plus précieux de l'éducation est peut-être d'arriver à faire ce qu'il faut — bon gré, mal gré — au moment voulu. C'est la première leçon qu'il faudrait apprendre, mais si tôt que commence le dressage de l'homme, c'est probablement la dernière leçon qu'il sache à fond.
HUXLEY.

Après le pain, l'éducation est le premier besoin d'un peuple.
DANTON.

Vivez dans la paix sereine des laboratoires et des bibliothèques. Dites-vous d'abord: "Qu'ai-je fait pour m'instruire?" Et, à mesure que vous progressez: "Qu'ai-je fait pour mon pays?" Ceci jusqu'au moment où vous pourrez penser avec un immense bonheur que vous avez contribué en quelque manière au progrès et au bien de l'humanité!
PASTEUR.

L'apprentissage de la vie



● Une des vingt-huit classes de la nouvelle école où les jeunes demoiselles et les petits messieurs sont initiés aux mystères de l'alphabet, des chiffres et de la religion. Grâce à ces notions qui semblent des jeux enfantins aux "grandes" de 6^e année, les petits gravissent échelon par échelon l'échelle du savoir humain, se préparent, au milieu des jeux et de l'étude, à devenir des mères modèles et des citoyens dont la société peut être fière.

Félicitations à la Commission Scolaire de Terrebonne!

Philibert Bédard Ltée

FERBLANTIERS - COUVREURS

MONTREAL

5075 Fullum

LA. 6-9161

FELICITATIONS ET MEILLEURS VOEUX à la Commission Scolaire et à la population de Terrebonne à l'occasion de l'inauguration de cette nouvelle école.

W. VEZINA & FILS LTEE

PLOMBERIE — CHAUFFAGE — VENTILATION

1846 LAURIER EST

MONTREAL

LA. 1-3285

Nous avons été heureux de participer à cette construction.



Lucien Charbonneau

Toute la pierre de taille extraite des carrières de Saint-François a été travaillée dans nos ateliers et enjolive maintenant cette nouvelle école de la rue St-Paul.

PIERRE DE TAILLE — APPUIS DE FENETRES pour tous genres d'édifices publics

SPECIALITE : FLATSTONE et GRANITE

MONUMENTS DE TOUS GENRES



François Charbonneau

Lucien Charbonneau & Fils Limitée

13 CHAPLEAU 21 LAURIER

TERREBONNE

NO. 6-8033 8056

La ville de Terrebonne possédait déjà deux magnifiques écoles dont tous les citoyens pouvaient être fiers; l'aspect imposant de ces institutions assez récentes prouvait la grande foi en l'avenir de nos administrateurs. Mais en moins d'une décennie, le nombre d'enfants d'âge scolaire, s'est élevé à plus de deux mille; le personnel enseignant a doublé ses effectifs en moins de cinq ans, à cause de l'ouverture des nouvelles sections du cours secondaire. En septembre 1962, environ 240 nouvelles inscriptions dans huit classes de première année...



La tâche de nos commissaires n'est pas une sinécure, surtout lorsqu'une ville connaît une expansion aussi rapide. Une nouvelle construction s'imposait et après bien des délibérations, des études de projets, des démarches auprès des autorités gouvernementales, des plans et devis à soumettre à de multiples approbations, un système de financement qui ne deviendrait pas un fardeau trop lourd à supporter par le contribuable, etc... la plus imposante de nos écoles est érigée à l'extrémité d'un magnifique parc, pour constituer l'embryon de la cité étudiante. Déjà même plus de 820 enfants occupent les lieux; 28 classes en pleine activité. C'est une tâche lourde où les reines exercent une autorité bienveillante et ordonnent le travail avec un dévouement incomparable. Dans une atmosphère de calme et de tranquillité, car la joie règne sur tous les visages, les cœurs s'ouvrent à toutes les plus nobles inspirations et les intelligences s'éveillent d'abord aux techniques de la lecture, de l'orthographe et du calcul, avant de prendre contact avec la mystique de notre foi chrétienne, les trésors de la littérature française et les mystérieux secrets des mathématiques et des sciences.

Nous devons nous réjouir des grands progrès accomplis pour notre revalorisation et la conquête de nos droits, depuis quelques années. Il semble que l'éducation et l'avenir de nos enfants, sur le plan du budget familial apparaissent comme ayant une importance prioritaire. Les pères et mères de famille les moins fortunés sont prêts eux-mêmes aux plus grands sacrifices pour assurer à leurs enfants une instruction et un avenir meilleurs. Grâce à de communs efforts, notre système scolaire ne fonctionnera plus seulement comme un appareil à distiller une élite, alors que les conditions nouvelles de la vie exigent que le plus grand nombre d'enfants accèdent aux formes supérieures du savoir.

Félicitations à nos administrateurs dévoués, les cinq commissaires qui ont contribué à la réalisation de cette imposante école: Quelle demeure pour les générations à venir, un monument qui rappellera à tous, leurs noms et leurs mérites!

Charles-A. Roberge,
Inspecteur d'Écoles.

Félicitations à la
Commission Scolaire !

LES ENTREPRISES

BOISVERT ENRG.

PAVAGE D'ASPHALTE
CIMENT

TEL. 666-8264

33 St-Paul

Terrebonne

Nos meilleurs vœux
et félicitations
à la Commission Scolaire
de Terrebonne

PROGRAMME

Bénédiction de l'école

Léopold-Gravel

par Son Excellence Mgr Emilien Frenette,
évêque de Saint-Jérôme

dimanche le 16 juin 1963

2 heures

Bénédiction de l'école

2.30 heures

Allocution de Son Excellence

Allocution de Me Léopold Gravel,
président de la Commission scolaire

Allocution de M. l'abbé Léo Clément,
curé de la paroisse Saint-Louis.

Allocution de l'Hon. Lionel Bertrand,
ministre du Tourisme et député de Terrebonne.

Allocution de M. Léo Cadieux, M.P.,
député de Terrebonne.

4 heures

Visite de l'école

5 heures

Vin d'honneur

6 heures

Banquet

Message

**du Président de la
Commission Scolaire**

LA COMMISSION SCOLAIRE de la Ville de Terrebonne est légitimement fière d'inaugurer ce mois-ci la plus récente de ses écoles: sujet de fierté pour toute la population et concrétisation de plusieurs mois de préparation et de labeurs. C'est là le fruit de nombreuses démarches qui débutèrent en février 1960 et qui se terminent aujourd'hui avec une construction qui fait l'orgueil de cette ville et l'envie d'autres municipalités.

Nous sommes peut-être portés à ne considérer que l'aspect matériel de la question scolaire; le rôle des commissaires d'écoles, bien défini par la Loi scolaire, comprend celui de bâtisseurs car il ne faut pas négliger le fait que les conditions matérielles comptent pour beaucoup en éducation. La Commission n'a donc rien négligé pour procurer aux étudiants sous sa juridiction, une école très fonctionnelle: aucun luxe, aucune extravagance, mais des classes et autres locaux bien aérés, de vastes espaces propices à l'enseignement sous toutes ses formes et au développement intellectuel et physique.

La visite de l'école permettra à tous de constater que l'aspect "permanence" a été le premier souci des commissaires, car les énormes capitaux investis doivent être au service des enfants d'aujourd'hui et des hommes de demain.

Il me fait grand plaisir de remercier chaleureusement mes collègues commissaires d'écoles qui se sont dépensés sans compter à la réalisation de ce projet, l'architecte, les entrepreneurs, les sous-entrepreneurs, les fournisseurs de matériaux et, en un mot, tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à ériger ce monument scolaire.

Cette école nous la présentons à la population de notre ville, dans l'espoir qu'elle servira à mieux préparer notre jeunesse étudiante au rôle important qu'elle aura à remplir à l'avenir.

Me LEOPOLD GRAVEL, N.P.,
Président de la Commission Scolaire
de la Ville de Terrebonne.

L'Évêque de St-Jérôme

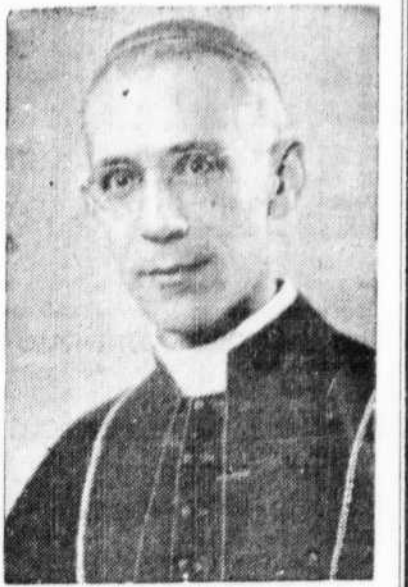
félicite vivement la population de Terrebonne de donner une nouvelle école à ses enfants.

L'ouverture d'une école couronnée de nombreuses et intelligentes collaborations. Elle fait joindre aussi les plus vastes et les plus solides espérances.

La vie et l'avenir des sociétés aussi bien que des individus reposent pour une très large part sur l'éducation, celle sans doute de la famille mais aussi celle de l'école qui en est le prolongement.

Aujourd'hui surtout, l'éducation chrétienne de la jeunesse est le premier de tous les problèmes, le plus décisif, et donc le plus digne de nos préoccupations à tous, de nos énergies, de nos efforts, de notre temps et de notre argent.

Sur les Commissaires et sur leurs parents, sur les professeurs et sur les chers jeunes, que Dieu fasse descendre Ses abondantes bénédictions.



Mgr Emilien Frenette,
évêque de Saint-Jérôme

— "Quo semel est imbuta recens servabit odorem testa diu."
— "L'amphore gardera longtemps le parfum dont, neuve, elle s'est imprégnée une première fois."
(Horace, Epodes, I, 11, 69)

**Collaboration nécessaire de
l'école et de la famille**

La population de Terrebonne a voulu s'associer à la vague de progrès dont jouit l'éducation à travers la Province. Nous voyons depuis quelques années chez nous de nouvelles écoles accueillir un nombre toujours croissant d'élèves. Cette année encore une école neuve est venue s'ajouter aux autres. Les professeurs sont plus nombreux, mieux qualifiés, donc mieux payés. Les taxes scolaires augmentent et les propriétaires exigent davantage pour leurs loyers. C'est donc dire que cette expansion nécessaire se fait au prix de sacrifices par tous les éléments de la population.

Il ne faudrait pourtant pas que les parents s'imaginent avoir satisfait à leurs devoirs envers leurs enfants quand ils les ont envoyés à l'école et quand ils ont payé leurs taxes scolaires. L'INSTRUCTION n'est pas toute l'EDUCATION. Bien souvent, les efforts des professeurs donnent peu de fruits parce que la famille, par ignorance ou égoïsme, s'est désintéressée de l'éducation au foyer. Cette première éducation est la plus importante et souvent, si elle a été mal faite, elle reste irrémédiable. "L'esprit d'un petit enfant est une page sur laquelle rien n'est écrit dans le sein de la mère, mais où s'écriront les images et les idées des choses que viennent à rencontrer, d'heure en heure, du berceau à la tombe, ses yeux et ses autres sens."

Quand l'enfant est parvenu à l'âge scolaire, les parents n'ont pas le droit de se décharger de leurs obligations; ils doivent continuer leur oeuvre d'éducation en accord avec les professeurs. La famille ne doit pas et ne peut abdiquer sa fonction d'orientation; la collaboration est naturelle et nécessaire. La famille doit être le plus solide appui du professeur. Pour que cette collaboration soit féconde, il faut que les deux groupes se connaissent, qu'ils aient des relations constantes, une unité de vue. C'est pourquoi nous préconisons tout ce qui facilitera et rendra sans cesse plus étroite la collaboration de l'école et de la famille.

Nous pensons qu'à cette époque de transition, à l'heure où l'éducation au Canada français subit une rapide évolution, les parents doivent rester en contact avec l'esprit qui anime ces transformations. Autrement, ils seront vite dépassés par les événements, ils ne pourront plus rien pour leurs enfants, ne sauront plus les comprendre parce qu'ils ne parleront plus le même langage qu'eux. Tout n'est pas dit, tout n'est pas fait quand on a payé ses taxes et construit des écoles; il faut se renseigner sur la pédagogie nouvelle par des contacts fréquents et une collaboration constante avec l'école.

Gabriel Aubin,
Président de l'A.I.C.C.
de Terrebonne-Sud.
P.S. A toutes fins pratiques, nous serions heureux de favoriser la résurrection de l'Association parents-Maîtres...
(1) Pie XII, Discours aux mères italiennes, 26 octobre 1941.



La direction 1962-1963 de l'École Léopold-Gravel



● Trois religieuses de la Congrégation Notre-Dame ont la haute direction de l'école Léopold-Gravel. Dans l'ordre habituel: Mère Ste-Marie-Adhémar, secrétaire, Mère Ste-Gabrielle-de-Jésus, assistante-directrice, Mère St-Paulin, directrice. Elles dirigent un personnel de 28 professeurs et ont sous leur garde 820 élèves, garçons et filles.

Octroi moyen de 70% reçu de Québec

Les octrois promis par le Gouvernement provincial à la Commission scolaire de Terrebonne pour la nouvelle école Léopold-Gravel se totaliseront à \$443,920, représentant 75% du coût total de l'école.

Voici quelques chiffres qui intéresseront sans doute nos lecteurs:

PREMIERE PARTIE	DEUXIEME PARTIE
● Contrat à Pisapia Construction Ltée: \$292,400;	● Contrat à Sauvé Construction Ltée: \$299,900;
● Octroi accordé par Québec: \$233,920 en 5 versements annuels de \$46,784;	● Octroi accordé par Québec: \$210,000 en 5 versements annuels de \$42,000;
● Emprunt de la Commission scolaire: \$353,000;	● Emprunt de la Commission scolaire: \$383,000.

Il nous a fait plaisir de contribuer à la réalisation de cette magnifique construction qui fait l'orgueil de Terrebonne

TOUTE LA BRIQUE PAR

Ferronnerie J. B. GAUTHIER Enrg.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
BOIS — CHARBON — HUILE A CHAUFFAGE — PEINTURE

TERREBONNE

44 RUE ST-PIERRE,

TEL. 666-3754

WEST J. C. ROY
représentant

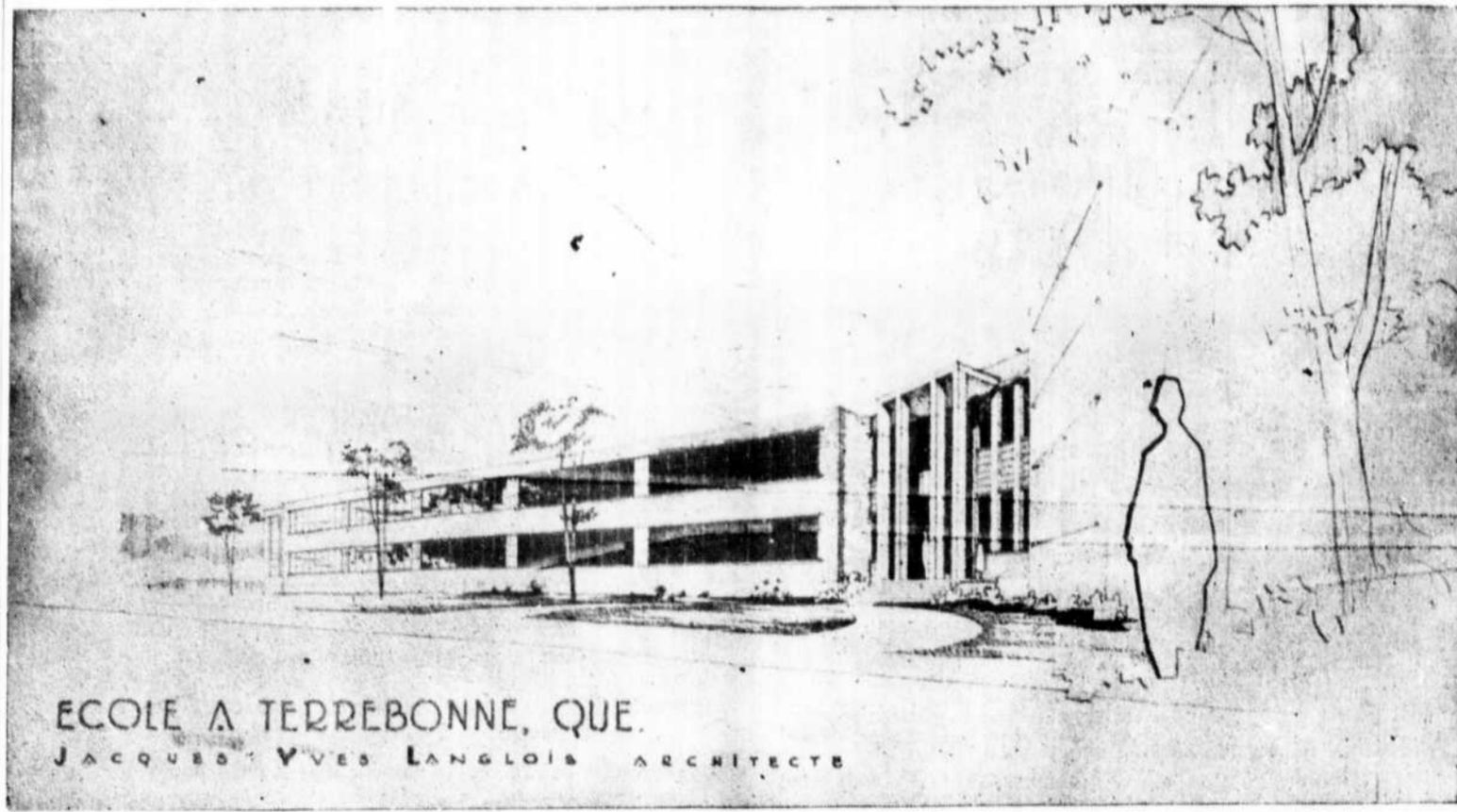
CHEMICAL PRODUCTS LTD.

5623 AVENUE CASGRAIN — MONTREAL
CR. 4-5651

L'EXEMPLE est un des plus puissants moyens d'éducation. On sait quelle influence peut avoir l'exemple sur des enfants. Ne recommandez-les pas en effet aux parents d'être des modèles. On connaît par ailleurs l'ascendant des professeurs sur les élèves qui, inconsciemment peut-être, modèlent leur façon d'agir sur celle de leurs maîtres.

**Abonnez-vous à la
Revue de Terrebonne**

Dessin architectural de la façade de l'école



LE TEXTE DE LA PLAQUE COMMEMORATIVE

Ecole LEOPOLD GRAVEL

bénite par Son Excellence Monseigneur Emilien Frenette
Evêque de St-Jérôme

L'Honorable Lionel Bertrand, M.P.P.
Député de Terrebonne

Les Commissaires d'Ecoles

ME LEOPOLD GRAVEL, N.P., PRESIDENT

JEAN-PAUL ALLARD
J. ACHILLE LACHAPPELLE

ROBERT CLARK
PHILIPPE SANSCARTIER

RAYMOND ROULEAU, C.A.
Secrétaire-Trésorier

Architecte
JACQUES-YVES LANGLOIS

Entrepreneurs
PISAPIA CONSTRUCTION INC.
SAUVE CONSTRUCTION LTEE

Nos sincères félicitations
à la Commission Scolaire
pour cette magnifique école

Nous avons contribué à la
construction en exécutant
les installations électriques.



CORBEIL

ELECTRIQUE ENRG.

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN

Résidentiel — Commercial

TERREBONNE

134 St-Louis

Tél. 666-3258

La liste des invités à la
bénédition

S. E. Mgr Emilien Frenette, évêque de St-Jérôme;
L'honorable et Madame Jean Lesage;
L'honorable et Madame Lionel Bertrand;
L'honorable et Madame Paul Gérin-Lajoie;
M. et Madame Léo Cadieux, M.P.;
M. et Mme Omer-Jules Désaulniers, surintendant de l'In-
struction Publique;
M. et Mme Jean-Jacques Bergeron;
M. et Mme Paul Desrochers et les membres de l'Association
diocésaine et leurs épouses;
M. l'abbé Léo Clément, curé;
M. l'abbé Gaston Hurtubise, vicaire;
M. l'abbé Germain Ouimet, vicaire;
R. P. Edouard Bussières, s.s.s., supérieur du Séminaire St-
Sacrement;
S. H. Léon Martel, maire de Terrebonne;
M. le Dr et Mme François Paquin, échevin;
M. et Mme Jean-Marie Fontaine, échevin;
M. et Mme Léopold Béliste, échevin;
M. et Mme Antonio Daunais, échevin;
M. et Mme Edouard Vaillancourt, échevin;
M. et Mme Arthur Dubé, échevin;
M. et Mme Alfred Alexander, maire de la Paroisse St-Louis;
M. et Mme Roland Proulx, conseiller;
M. Louis-Gilles Ouimet, conseiller;
M. et Mme Jean Rivet, conseiller;
M. et Mme Jean-Pierre Meunier, conseiller;
M. et Mme Adrien Bastien, conseiller;
M. et Mme Gabriel Lamoureux, conseiller;
M. et Mme Jacques-Yves Langlois, architecte;
M. et Mme Fernand Pisapia, entrepreneur;
M. et Mme Maurice Sauvé, entrepreneur;
M. et Mme Fernand Bourassa, Ingénieur P.;
M. et Mme Hubert Murray, Ingénieur P.;
R. F. M. Gratton, c.s.v., directeur école St-Louis;
Rév. Mère St-Marcellus, supérieure C.N.D.;
Rév. Mère Ste-Adéline, directrice, école Notre-Dame;
Rév. Mère St-Paulin, directrice, école Léopold-Gravel;
Rév. Mère Ste-Gabrielle-de-Jésus, assistante;
Rév. Mère Ste-Marie-Adhémair, secrétaire;
M. et Mme Gabriel Aubin, président Association des profes-
seurs;
M. et Mme Armand Corbeil, ex-président C.S.;
M. Alphonse Millette, ex-président C.S.;
M. et Mme Edmond Despatie, ex-président C.S.;
M. et Mme Wilfrid Lauzon, ex-président C.S.;
M. et Mme Léopold Dugré, ex-président C.S.;
Les ex-commissaires :
M. et Mme Léopold Lachapelle,
M. et Mme Eugène Limoges,
M. et Mme Ephraïm Raymond,
M. et Mme Donat St-Yves,
M. et Mme Arthur Hudon,
M. et Mme Rosaire Gauthier, M.V.,
M. et Mme Alexandre Lavigne,
M. et Mme Florimond Gauthier;
M. et Mme Amédée Jassin, ex-secrétaire-trésorier C.S.;
M. et Mme Jacques Corbeil, ex-secrétaire-trésorier C.S.;
M. et Mme Raymond Rouleau, secrétaire-trésorier C.S.;
M. et Mme Léopold Carrière, Inspecteur régional des écoles;
M. et Mme Paré, inspecteur d'écoles;
M. et Mme C.-A. Roberge, inspecteur d'écoles;
M. et Mme Lucien Girardeau, président C.S. Régionale;
M. et Mme Lucien Beaulieu, directeur des études à la Ré-
gionale;
Mme Bertrand Langlois, Régente des Filles d'Isabelle et
M. Langlois;
M. Georges Lafond, Grand Chevalier, et Mme Lafond.

LA QUALITE EN TOUT ET PARTOUT
IDENTIFIEE PAR LA MARQUE DE COMMERCE BIEN CONNUE



**Terrebonne
Glass & Aluminium
PRODUCTS**

Nous avons contribué à cette magnifique construction en fabriquant et posant
toutes les FENETRES D'ALUMINIUM ainsi que les portes de l'entrée principale.

TERREBONNE GLASS & ALUMINIUM

FERNAND LACELLE

— PRODUCTS —

RAYMOND JANSSENS

55 ST-PIERRE

TERREBONNE

666-3751

UNE REALISATION

SAUVE CONSTRUCTION LIMITEE

ENTREPRENEURS GENERAUX

1080 Boul. Labelle, STE-THERESE, Tél. 625-0767 — TERREBONNE, Tél. 666-8002

LORSQUE NOUS ENVOYONS NOS ENFANTS au collège, au couvent et à la petite école primaire, nous prenons pour acquit que cet état de chose a toujours existé et qu'il est venu tout naturellement, ou par génération spontanée. C'est que nous ne voyons généralement pas plus loin que notre époque qui, pour nous, est la plus importante. Et pourtant, ce système scolaire encore bien imparfait mais dont nous sommes si fiers, compte parmi ceux qui ont été le mieux préparé et ce par plusieurs générations de Canadiens français.

A l'occasion de la bénédiction prochaine de la nouvelle école de la rue Saint-Paul, il nous a semblé que nos lecteurs aimeraient voyager dans le temps et reculer de quelques années en arrière pour comprendre mieux les gestes qui ont été posés par la Commission scolaire.

Nous avons lu les volumes publiés par Louis-Philippe Audet sous le titre de "Le système scolaire de la province de Québec" afin de nous documenter pour cette étude sommaire. Plusieurs ouvrages ont été consacrés à l'enseignement français au Canada, dont celui de Mgr Amédée Gosselin et celui du chanoine Groulx. L'étude de M. Audet semble la plus documentée et, grâce à ces pages, nous avons pu retracer quelques notes historiques fort intéressantes sur les écoles de Terrebonne.

Un autre volume intéressant, l'histoire de la Congrégation Notre-Dame, nous a donné des pages importantes que nous avons consignées dans cette étude.

1

Aucun document ne nous prouve que des écoles ont existé dans la seigneurie de Terrebonne, de 1673, date de la concession à Daullier-Deslandes à 1756, alors que Louis de LaCerne était le propriétaire de la seigneurie. Des écoles existaient déjà à l'époque mais seulement dans les régions de Québec, Trois-Rivières et Montréal. Les Jésuites, les Sulpiciens, les frères Charon, les Ursulines et les Soeurs de la Congrégation enseignaient dans les villes durant le régime français. A Terrebonne nous avons eu un curé résident seulement en 1720, alors que l'abbé Louis Lepage de Sainte-Claire achetait la seigneurie de François-Marie Bouat.

Nous ignorons probablement toujours si l'abbé Lepage enseigna aux enfants de la paroisse. On

ne permettra d'en douter. Il avait fort à faire avec ses moutons à eau et à farine, sa mine de fer et ses nombreux déminés avec les hauts personnages du temps. Toutefois, M. Lepage s'était adjoint dès 1727, J. Auguste Mercier, récollet, et par la suite d'autres récollets et des sulpiciens comme desservants et ce jusqu'en 1751 alors que J.B. Petit-Maisonbasse signe les registres comme curé titulaire. Ces desservants ont sans aucun doute enseigné les rudiments du catéchisme, de la lecture, de l'écriture et du calcul comme le faisaient généralement à l'époque les curés qui suppléaient au manque d'instituteurs en tenant école dans leur presbytère. Avant eux, les missionnaires assumèrent assez souvent le rôle de maîtres ambulants en dispensant, avec les bienfaits de leur ministère apostolique, les éléments du savoir humain.

UN DOCUMENT INEDIT

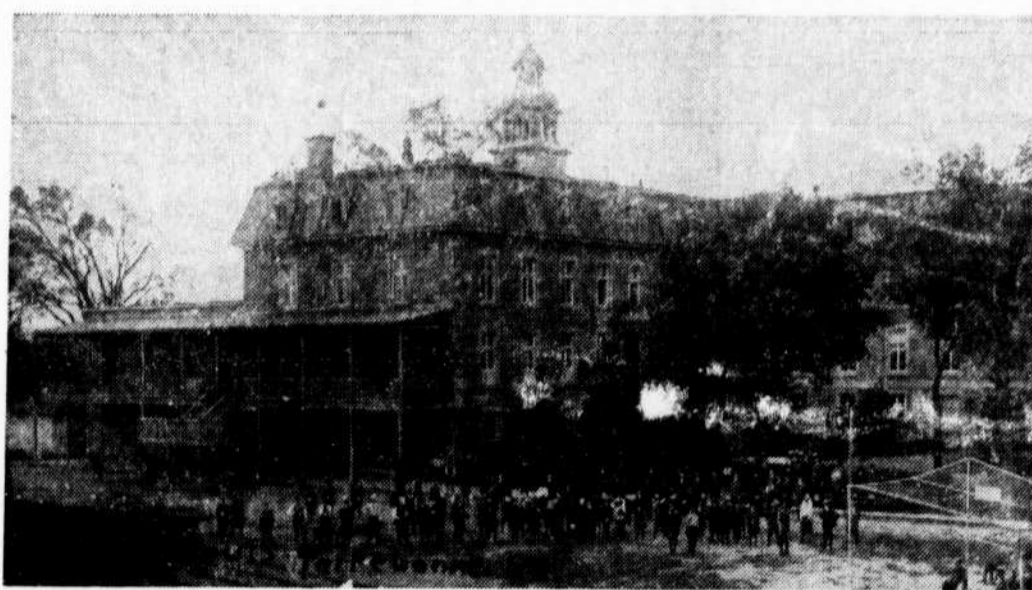
C'est en lisant le 7e volume de l'histoire de la Congrégation Notre-Dame que nous avons découvert, en page 62, l'existence d'un document fort important et qui précise d'une manière non équivoque, la volonté de l'abbé Louis Lepage, le fondateur de la paroisse, de doter Terrebonne d'une école pour filles qui serait sous la direction des Soeurs de la Congrégation. Nous avons donc une preuve que l'entrepreneur curé Lepage savait allier le temporel et le spirituel et qu'il se souciait de l'éducation des enfants.

S. Ste-Florienne, ex-supérieure du couvent de notre ville a eu l'amabilité de nous transmettre plusieurs pages de cette histoire qui se rapportent à notre paroisse. Puis, S. Ste-Marie de Pontmain, archiviste de la CND, a pris la peine de faire copier le document officiel dont nous voulons entretenir nos lecteurs.

Le 9e jour de juin 1734, Jean Bouffandeau, sulpicien, qui s'intitule curé de la paroisse Saint-Louis, dans la seigneurie de Terrebonne, signe un contrat avec l'abbé Lepage et son frère, Lepage de Saint-François, par lequel sept arpents de terre sont donnés à M. Bouffandeau. Ce terrain est

à prendre sur la terre que l'on nommait autrefois la Commune avec la profondeur qui se trouve entre les lignes ci spécifiées. Savoir, on tirera une ligne depuis le Chesne qui est

LES DEBUTS DE L'ENSEIGNEMENT A TERREBONNE



Le collège St-Louis de Terrebonne inauguré en 1889 fut détruit par un incendie le 20 mai 1939, l'année même de son 50e anniversaire. A son apogée, le collège dispensait l'instruction à 325 élèves, dont 175 pensionnaires. Il était situé sur l'emplacement du Centre municipal actuel, rue St-Pierre, entre Ste-Marie et le boulevard des Braves.

sur le bord du chemin en montant en haut jusqu'au pont du Ruisseau Joignant la terre de Louis Renaud dit Locat y compris le dit Ruisseau et depuis le chemin jusqu'à la rivière ce qui servira de ligne de borne (...) et depuis le dit Chesne, en descendant en bas il sera tiré une ligne suivant les bornes jusqu'à la ligne de la terre acquise de Maisonneuve.

On songeait déjà à l'époque à doter Terrebonne d'une institution qui serait dirigée par les soeurs. La suite du document nous le prouve.

... et si dans la suite des temps on jugeoit à propos d'établir dans la paroisse des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame pour l'instruction des filles, le dit terrain sera partagé également entre le Curé et

les Soeurs." Les sieurs Lepage accordaient également

(...) au bout de quarante arpents de Louis Locat Renaud, les dits arpents de front à prendre à la ligne du nord est du dit Locat en remontant au surouest qui aura de profondeur tout ce qui se trouve jusqu'aux terres Conçédées sur la rivière Ste-Marie. (...) et payer chaque année trois livres de rentes et trois sols de cens laquelle terre sera aussi partagée entre le dit Curé et les dites Soeurs de la Congrégation pour avoir du bois de chauffage et en faire ce que bon leur semblera.

Le document est signé par Albert Ouimet, marguillier en charge, "qui déclare ne savoir signer", et Pierre Limoges, pere, marguillier en second. Le notaire François Coron qui pratiquait à Saint-François de Sales, le Jésus, recevait ces volontés et signait ce document avec son paraphe habituel.

Le premier terrain dans ce document, était situé tout près de la rivière, sans doute à l'endroit exact où fut construit le premier couvent, en arrière de l'ancien presbytère et de l'église de 1734. Le terrain de six arpents qui devait donner du bois de chauffage se situait dans les terres de Pin-court.

La bonne volonté du curé Lepage et de M. Bouffandeau se suffisent pas pour attirer à Terrebonne les Soeurs de la Congrégation. Celles-ci avaient fort à faire à Montréal et ne pouvaient envoyer de sujets ici. Il s'écoulera 91 ans avant que

la CND vienne s'établir à Terrebonne, comme nous le verrons par la suite.

LES ECOLES DU TEMPS

A la fin du régime français (1760), 47 petites écoles dispensaient les premières notions du savoir dans l'immense territoire que constituait alors la colonie. En 1756, à la veille de la guerre de Sept-Ans, il y avait 44 paroisses qui se suffisaient à elles-mêmes. Parmi celles qui nous touchent mentionnons: Saint-François de Sales, L'Assomption, Lachenaie et Saint-Vincent de Paul. Il y avait aussi 44 paroisses en 1756 auxquelles il fallait donner un supplément pour leur curé: Saint-Henri de Mascouche, Sainte-Rose, Saint-Roch et Terrebonne. Ceci nous prouve hors de tout doute que le curé de Terrebonne en 1756, Pierre Marchand, enseignait aux enfants de la paroisse.

Durant les quarante années qui suivirent la conquête, il n'y eut pas de politique scolaire au Canada. On parait au plus pressé: la défense contre l'attaque des colonies américaines révoltées. Ce fut une période très sombre de notre histoire scolaire. Les écoles disparurent les unes après les autres, victimes de la guerre ou de la misère des temps. Nous voyons toutefois des communautés d'hommes reprendre la tâche: les Jésuites rouvrent la petite école de Québec où ils enseignent la lecture, l'écriture et le calcul jusqu'en 1776; les Récollets, qui eux aussi devront disparaître avec les petites écoles qu'ils avaient fondées, enseignent encore en 1775 dans les paroisses de L'Assomption, Bourcherville, Laprairie de la Madeleine, TERREBONNE, Verchères, Rivière-du-Chêne, Nicolet, Maskinongé et Rivière-du-Loup.

II

LES PREMIERES ECOLES ROYALES

Le terme école royale est généralement utilisé pour désigner ces écoles qui relèvent de l'Etat en vertu de la loi 41, Geo. III, ch. 17, et qui seront placées, après 1818, sous l'autorité de l'Institution Royale. Cette corporation ne sera officiellement constituée par lettres patentes que le 8 octobre 1818: des écoles vont tout de mé-

me apparaître durant ces dix-sept années: elles recevront l'appui du gouvernement qui assumera le paiement du salaire de l'instituteur. A la nomination des syndics, toutes ces écoles passeront sous leur juridiction. Il nous semble permis de leur appliquer, dès 1801, l'appellation d'écoles royales.

La première mention d'une école royale à Terrebonne date de 1812. Cette année-là, d'après les comptes publics publiés à la suite des Journaux de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, Paul-Joseph Gill enseignait dans notre village d'alors et son salaire était de 54 livres par année, soit environ \$216. Notons tout de suite que le dollar de 1812 avait tout de même plus de valeur commerciale que celui d'aujourd'hui. Puis, en 1814, c'est Augustin Vervais qui vient enseigner à Terrebonne, au même salaire.

La première loi scolaire, celle qui en 1801 établissait "des écoles gratuites pour le progrès de l'instruction" et le gouverneur (Robert Shore Milnes) exerçait des pouvoirs indirects par l'intermédiaire d'un corps public. "L'Institution Royale pour l'avancement des sciences". Les marguilliers des paroisses agissant sous l'autorité des syndics officiels, avaient à faire construire les écoles au moyen de cotisations percevables par voie judiciaire et les écoles ainsi construites par les deniers du peuple passeraient automatiquement à l'actif immobilier de l'Institution royale. (cf. Lionel Groulx, "L'enseignement Français au Canada").

L'évêque de Québec, Mgr Plessis, refusa carrément de faire partie du Conseil de l'Institution Royale qu'il considérait à juste titre comme un germe de neutralité scolaire. D'ailleurs, la loi du 10 mars 1801 resta plus ou moins opérante car ce n'est qu'en octobre 1818 qu'elle reçut ses lettres patentes. Bien peu de paroisses catholiques se sont prévalues de cette loi pour fonder des écoles. En 1818, l'Institution en surveillait trente-sept, dont celle de Terrebonne.

La plupart des curés, à la suite de leur évêque, s'opposèrent à l'établissement des écoles royales. On peut supposer qu'à Terrebonne le pasteur ne s'opposa pas car nous avons vu précédemment qu'une école avait été établie dès 1812. Le curé du temps était l'abbé Jacques Varin. 8e curé de Terrebonne

(1805-1818). En 1818, M. Varin fut remplacé par l'abbé Jean-Baptiste St-Germain (1818-1829).

L'appendice K des Journaux de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada pour l'année 1820, indique qu'à Terrebonne l'école royale existait encore sous la direction d'Augustin Vervais et que celui-ci avait 54 élèves.

A la faveur des règlements qui furent adoptés par l'Institution royale, la charge de visiteur des écoles publiques fut offerte, dans les paroisses catholiques, au curé de la localité. Mgr Plessis, évêque de Québec, défendit alors à ceux-ci d'accepter la charge. Il écrivit même au curé de Terrebonne, M. St-Germain, le 12 avril 1821: "Vous n'êtes pas le seul curé auquel on a offert une place subordonnée dans l'Institution Royale des Sciences. C'est un moyen fort adroit de mettre le clergé catholique dans la dépendance de l'évêque anglican."

Un an plus tard, le 25 janvier 1822, il écrit au curé pour lui enjoindre de refuser la Commission qu'on lui offre dans l'Institution Royale. "Il faut que les curés traversent par tous les moyens que la prudence suggère, les efforts des protestants pour s'emparer de l'éducation."

Il y avait alors dans notre paroisse deux écoles royales.

Paul-Joseph Gill qui enseignait à Terrebonne depuis 1812, cessa sa place en 1820, à Andrew Glen qui demeura en fonction jusqu'en 1823. Puis, James Walker le remplaça cette année-là. Nous voyons dans les Journaux précités que Paul Gill, Andrew Glen et James Walker touchaient en emoluments 54 livres par année (environ \$216). La livre sterling d'alors transposée en dollars de 1952, équivaldrait, d'après Louis-Philippe Audet et Marcel Trudel, à \$24. Les professeurs avaient donc un salaire d'environ \$1.206, ce qui n'est pas mal pour l'époque. Le maître de l'école française, (car nous pouvons supposer que les autres enseignaient en anglais), Augustin Vervais, toucha pour les années 1819 à 1822, seulement 45 livres. En 1824 on augmenta son indemnité à 90 livres.

Audet, dans son ouvrage si fouillé sur notre système scolaire, mentionne dans le tome III qu'en 1819 seulement onze paroisses canadiennes-françaises bénéficièrent de la loi de 1801 et avec maître canadien (à suivre à la page 6)

Il nous a été très agréable de répondre à l'invitation de la Commission Scolaire de Terrebonne et préparer les plans et devis pour la structure de cette nouvelle école.

HUBERT MURRAY

Ingénieur Conseil — Arpenteur-géomètre

ARFENTAGE — STRUCTURE — GENIE MUNICIPAL

274 rue BARRETTE

SAINT-JEROME

GE. 8-5361

Téléphones : 666-4748 et 666-8015

Les installations d'intercommunication ont été faites par

TERREBONNE ALARME PROTECTION ELECTRONIQUE COMMUNICATION

R. TURGEON, propriétaire

- Contrôle électronique de sécurité pour feu et vol
- Vente, Service et Installation d'appareils inter-communication
- Système de lumière d'urgence automatique
- Réparation de contrôle électronique pour hôpital et industrie
- Diffusion de musique AM FM

21 rue ST-ANDRE TERREBONNE

Il nous a fait plaisir de contribuer à la construction de la nouvelle école une magnifique réalisation

HEROUX & FILS INC.

MANUFACTURIERS DE PORTES ET CHASSIS CADRAGES — PLINTHES — MOULURES

TERREBONNE

4 rue LANGLOIS

Tél. 666-3061

Les installations de Plomberie, Chauffage, Ventilation et Nettoyage par le vide nous ont été confiés

EDOUARD MARCHAND INC.

PLOMBERIE — CHAUFFAGE

STE-THERESE

41 EST, RUE BLAINVILLE

TEL., 523-5345

UNE REALISATION

SAUVE CONSTRUCTION LIMITEE

ENTREPRENEURS GENERAUX

1080 Boul. Labelle, STE-THERESE, Tél. 625-0767 — TERREBONNE, Tél. 666-8002

Les artisans de la construction

ARCHITECTE — M. Jacques-Yves Langlois, de Montréal.
 PLANS DE LA STRUCTURE EN BETON ARME — M. Hubert Murray, Ing. P., de St-Jérôme (1ère partie); M. Fernand Bourassa, Ing. P., de St-Jérôme (2è partie).
 PLANS MECANIQUES — M. Clément D. Ratelle, Ing. P. de Ste-Thérèse.
 ENTREPRENEURS GENERAUX — Pisapia Construction Inc., de Montréal (1ère partie); Sauvé Construction Ltée, de Ste-Thérèse (2è partie).
 EXCAVATION — O. Beaudry & Fils Ltée, Montréal.
 COFFRAGES ET FONDATIONS — Mont-Royal Foundations, de Montréal.
 COFFRAGE POUR LES DALLES: Support & Forms Ltd. de Montréal.
 ELECTRICITE — E. Bourbonnais Ltd, de L'Abord-à-Plouffe (1ère partie); Corbeil Electrique Enrg. de Terrebonne (2è partie).
 PANNES D'ACIER ET TREILLIS METALLIQUES — The Pedlar People Ltd, Montréal.
 ACIER D'ARMATURE — Marshall Steel Co. Ltd, de Chomedey.
 BETON — Quenneville & Varin Ltée, St-Martin.
 PLOMBERIE, CHAUFFAGE ET VENTILATION — W. Vézina & Fils Ltée, de Montréal (1ère partie); Edouard Marchand Inc. de Ste-Thérèse (2è partie).
 PIERRE NATURELLE — Lucien Charbonneau & Fils Ltée, de Terrebonne.
 MACONNERIE — Alco Enrg. de Montréal (1ère partie); Carl Foth Inc. de Mascouche (2è partie).
 COUVERTURE — Philibert Bédard Ltée, de Montréal (1ère partie); Lamontagne & Lamontagne Enrg. de Ste-Thérèse (2è partie).
 NETTOYAGE PAR LE VIDE — Reygo Vacuum Inc. de Montréal.
 FENETRES et PORTES D'ENTREE EN ALUMINIUM — Terrebonne Glass & Aluminum Products de Terrebonne.
 PORTES EN BOIS — Canada Flushwood Door Mfg Ltd de Terrebonne.
 MENUISERIE — Léopold Limoges & Fils Ltée, de Terrebonne (1ère partie); Héroux & Fils Inc. de Terrebonne (2è partie).
 BRIQUE — Ferronnerie J. B. Gauthier Enrg. de Terrebonne.
 TERRA-COTTA — Ferronnerie M. Jacques Ltée, de Terrebonne.
 CADRES DE PORTES EN ACIER — Anjou Steel Products Ltd, Anjou (1ère partie); Bumeda Steel Products Ltd, Montréal (2è partie).
 TABLEAUX DE CLASSES — Bond Chalkboard Co. Montréal.
 COUVRE-PLANCHERS — Ducci Asphalt Tile Co. Ltd.

Etat des travaux en novembre 1962



Voici une vue générale des travaux de construction à la nouvelle école de la rue St-Paul. L'artère au premier plan est la rue St-Sacrement et nous voyons à droite en haut la partie de l'école actuellement occupée par 20 classes et le hall d'entrée. A gauche la nouvelle aile de 8 classes reliée à la partie centrale de la bâtisse. Au moment où cette photo fut prise les ouvriers s'affairaient à couler les fondations du gymnase à l'arrière.

La première partie fut construite par Pisapia Construction Inc. de Montréal et les travaux ont débuté le 27 septembre 1961. L'entrepreneur général pour la seconde partie du contrat est Sauvé Construction Ltée.

Montreal (1ère partie): Lamy Prélarts Ltée, Montréal (2è partie).
 PLATRE — Antonio Clark, Terrebonne (1ère partie); Thibault & Frères de St-Jérôme (2è partie).
 PEINTURE — Réal Ouimet Ltée, Roxboro (1ère partie); Marcel & Gilbert Boudreault, de Terrebonne (2è partie).
 QUINCAILLERIE — Val Royal, de Montréal, représentée par M. Hervé Briand, de Terrebonne.
 TERRAZZO — G. B. Côté Ltée de Montréal (1ère partie); Zambon Cie Ltée, Montréal (2è partie).
 FOURNISSEURS
 VESTIAIRES — Ateliers des Sourds-Muets, de Montréal; Bonnex Inc., de Montréal.

Secrétaire-Trésorier



M. RAYMOND ROULEAU, C.A.

est le secrétaire-trésorier de la Commission Scolaire depuis 1961. Il remplit ses délicates et importantes fonctions avec tact et compétence, préparant les nombreux rapports indispensables à la bonne administration de la Commission de Terrebonne. Les nouveaux bureaux de la CS dans la nouvelle école lui permettront ainsi qu'à sa secrétaire, Mlle Diane McKay, de rendre encore plus de services aux commissaires.

Un rapport de la Commission Scolaire à Québec en 1895

Chaque année le secrétaire-trésorier doit envoyer un rapport au Surintendant de l'Instruction publique à Québec. Voici celui de juillet 1895.

- Valeur des maisons d'écoles: \$37,000.
- Estimation des biens imposables: \$326,679.
- Taux de la cotisation annuelle: \$0.50%.
- Montant des arrérages: \$665.81.
- Montant de la dette de la Commission: \$3,000.

Les débuts de l'enseignement

(suite de la page 5)
 dien-français. En 1824 on n'en compte plus que six, soit: Pointe-Lévis, Saint-Thomas, Saint-Roch, Terrebonne, Sainte-Marie de Beau-ec et Cap-Sante.

Dès le début de cette année 1824, la Chambre avait adopté une nouvelle loi scolaire, la loi des Ecoles de Fabriques qui permettait aux paroisses d'organiser des écoles en utilisant une partie de leurs revenus. Les fabriques devaient en avoir le contrôle absolu. Le curé et les marguilliers étaient autorisés à utiliser, pour financer ces institutions, un quart des revenus paroissiaux de l'année. Cette loi fut émise dans l'histoire de l'éducation au Canada, elle marque une étape importante dans l'évolution de notre système scolaire.

La loi dite des "écoles d'Assemblée", fut votée à la deuxième session du treizième parlement en 1829. Elle corrigeait sensiblement la loi des Ecoles de Fabriques. On permettait aux contribuables de chaque paroisse d'élire des syndics chargés de veiller à la construction et à la direction immédiate des écoles.

Ces syndics sont sans doute les premiers commissaires d'écoles, ancêtres de ceux que nous connaissons de nos jours. Les curés exerçaient la tâche de visiteurs officiels.

Le 8 septembre 1822, le curé Jean-Baptiste Saint-Germain exposait à une assemblée des paroissiens de Terrebonne, la nécessité d'avoir dans la paroisse une école uniquement pour les filles et dirigée par des religieuses.

Toutefois, malgré les démarches du curé, ce ne fut que quatre années plus tard, le 11 août 1826 que deux religieuses arrivèrent ici.

Le conseil de la communauté avait désigné pour fondatrices du couvent de Terrebonne les sœurs Marie-Anne Labrecque, dite Saint-Hyppolyte et Marie Chicoine, dite Saint-Simon. Leur arrivée est consignée dans le premier volume des Annales que conserver précieusement nos religieuses du couvent. Il s'était écoulé 91 ans entre la donation faite par Messire Lepage et la construction du couvent de Terrebonne lequel fut érigé par les soins de M. Jean-B. St-Germain (dit Gaultier).

Il faut savoir que le terrain donné au curé de Terrebonne en 1734 par M. Lepage, fut échangé pour un autre terrain appartenant à M. Louis de Chapt, sieur de La Corne, seigneur de Terrebonne, frère de Soeur de La Corne, dite du Saint-Sacrement, de la CND, le 9 septembre 1750. C'est sur ce terrain, encore situé à l'arrière de l'église de 1734, que fut construit le premier couvent dont nous avons gardé précieusement la photographie et que nos lecteurs pourront identifier sur cette page.

Les deux premières religieuses de la Congrégation déployèrent une telle industrie et une si sage économie qu'elles purent subvenir par elles-mêmes aux besoins pressants de cette fondation sans être à charge aux habitants. La Communauté leur donna la moitié des effets de la mission de Saint-Laurent et mille livres en argent provenant de la même mission qui fut supprimée.

Les couvre-planchers ont été fournis et installés par

Lamy Prélarts Ltée

TAPIS — PRELARTS — TUILES — DRAPERIES

6756, ST-HUBERT, MONTREAL

TEL. 273-1551

SUCCURSALES A TROIS-RIVIERES - QUEBEC - CHICOUTIMI - ST-HYACINTHE

Nous avons été appelés à poser les revêtements extérieurs de cette nouvelle école

CARL FOTH LIMITEE

BRIQUE — BLOC — PIERRE — FOYERS

ST-HENRI DE MASCOUCHE

103, MASSON

TEL. GR 4-2271

Le TERRA-COTTA pour l'Ecole a été fourni par

FELICITATIONS A LA COMMISSION SCOLAIRE POUR CETTE MAGNIFIQUE ECOLE

FERRONNERIE M. JACQUES LIMITEE

CHAINES - RONA - MAGASINS

Matériaux de construction — Electricité — Plomberie — Accessoires électriques — Outils
 Articles ménagers — Vitre — Peinture — Location: sableuse, aspirateurs, scie circulaire

TERREBONNE

ANGLE ST-PIERRE ET STE-MARIE

TEL., 666-3333

Il nous a fait plaisir de fabriquer les armoires de la nouvelle école et fournir les portes de qualité UNIK



LEOPOLD LIMOGES & FILS LTEE

Spécialistes en Armoires — Moulures — Menuiserie générale

91 MASSON

TERREBONNE

NO. 6-3527

UNE REALISATION

SAUVE CONSTRUCTION LIMITEE

ENTREPRENEURS GENERAUX

1080 Boul. Labelle, STE-THERESE, Tél. 625-0767 — TERREBONNE, Tél. 666-8002

Les livres des délibérations de la Commission scolaire de notre ville gardés actuellement au secrétariat sont datés depuis le 14 août 1894. Il ne nous a pas été possible de retracer les livres antérieurs. On sait que ces volumes? Bien fin celui qui pourra nous le dire car nous avons encore en mémoire ce qui advint des trois premiers livres des délibérations du conseil municipal: ils étaient oubliés dans une voûte notariale ici depuis une cinquantaine d'années. C'est seulement lors d'un déménagement qu'on réussit à mettre la main dessus et qu'on les remit au secrétaire-trésorier de la ville de Terrebonne.

Il n'y a pas de doute que ces volumes ont existé. Nous en voulons pour preuve une note tirée d'un ouvrage historique dans lequel il est indiqué qu'il s'agit d'un "extrait du *Régistre des écoles de la paroisse de Terrebonne, séance du 12 mars 1847*".

Quand même, il nous fait plaisir de publier une liste des citoyens de Terrebonne qui ont eu l'honneur de siéger comme commissaires d'écoles. Même incomplète, nous croyons que cette nomenclature intéressera nos lecteurs.

1894
Damase Dubois, président
Wilfrid Marcotte
Bruno Navert
Henri Masson

1895
Augustin Beausoleil
Wenceslas Joubert, président
Wilfrid Marcotte
Bruno Navert
Henri Masson
Fabien Chartrand

1896
Wenceslas Joubert, président
Henri Masson
Bruno Navert
Edmond Forget
Fabien Chartrand

1897
Wenceslas Joubert, président
Henri Masson
Bruno Navert
Edmond Forget
Fabien Chartrand

1898
Henri Masson, président

Edmond Forget
Bruno Navert
Georges Beausoleil
Calixte Gauvreau

1899
Calixte Gauvreau, président
Bruno Navert
Georges Beausoleil
Aldéric Ouimet
Henri Masson

1900
Georges Beausoleil, président
Calixte Gauvreau
Aldéric Ouimet
Aimé Masson
Henri Masson

1901
Aimé Masson, président
Henri Masson
Aldéric Ouimet
Mélasppe Forget
Magloire Desjardins

1902
Henri Masson, président
Aimé Masson
Mélasppe Forget
Dominique Gauthier
Magloire Desjardins

1903
Mélasppe Forget, président
Henri Masson
Joseph Beausoleil
Dominique Gauthier
Isaac Brière

1904
Henri Masson, président
Dominique Gauthier
Joseph Beausoleil
Isaac Brière
Parfait Joubert

1905
Joseph Beausoleil, président
Dominique Gauthier
Isaac Brière
Parfait Joubert
Henri Masson

1906
Joseph Beausoleil, président
Parfait Joubert
Isaac Brière
Rodrigue Deschambault
Henri Masson

1907
Rodrigue Deschambault, président

Les Commissaires d'Ecoles de Terrebonne depuis 1864 jusqu'à nos jours

Augustin Beausoleil
Henri Masson
Eugène Labelle
Eugène Labelle
Aldéric Ouimet

1908
Augustin Beausoleil, président
Eugène Labelle
Aldéric Ouimet
Rodrigue Deschambault
L.H. Desjardins (remplace Henri Masson, non qualifié)

1909
Augustin Beausoleil, président
Eugène Labelle
Aldéric Ouimet
Rodrigue Deschambault
L.H. Desjardins

1910
Aldéric Ouimet, président
Rodrigue Deschambault
Joseph Limoges
Eugène Labelle
Henri Chapleau

17 août 1910:
Eugène Labelle, président
Joseph Limoges
Aldéric Ouimet
Henri Chapleau
Rodrigue Deschambault

1911
Eugène Labelle, président
Aldéric Ouimet
Joseph Limoges
Henri Chapleau
Rodrigue Deschambault

1912
Rodrigue Deschambault, président
Eugène Labelle
Aldéric Ouimet
J.O. Renaud
E.S. Mathieu

1913
Rodrigue Deschambault, président
J.O. Renaud
Aldéric Ouimet
Eugène Labelle
E.S. Mathieu

1914
Mêmes commissaires

1915
J.O. Renaud, président
Rodrigue Deschambault
E.S. Mathieu
Eugène Labelle
Aldéric Ouimet

1916
J.O. Renaud, président
Rodrigue Deschambault
Charles-Henri Desjardins
Napoléon Gauvreau
E.S. Mathieu

1917
Mêmes commissaires

1918
Mêmes commissaires

1919
Mêmes commissaires

1920
Charles-Henri Desjardins, prés.
E.S. Mathieu
L.H. Desjardins
J.-Rodrigue Deschambault
Napoléon Gauvreau

1921
Mêmes commissaires

1922
Charles-Henri Desjardins, prés.
E.S. Mathieu
L.H. Desjardins
Rodrigue Deschambault
Alphonse Milette

1923
E.S. Mathieu, président
L.H. Desjardins
Alphonse Milette
J.-V. Proteau
Napoléon Gauvreau

Eugène Labelle
J.V. Proteau
J.-Nephtali Poirier
Rodrigue Deschambault

1925
Nomination de 3 commissaires par Lieutenant-gouverneur en conseil:
J.V. Proteau
J.-B. Gauthier
Léopold Lachapelle
Les autres commissaires déjà élus: Rodrigue Deschambault, président Nephtali Poirier

1926
J.V. Proteau, président
Rodrigue Deschambault
Léopold Lachapelle
J.-B. Gauthier
Nephtali Poirier

1927
J.V. Proteau, président
Nephtali Poirier
J.-B. Gauthier
Louis-Georges Ouimet
Eugène Limoges
M. Proteau démissionne.
M. Poirier présidera.

1928
Nephtali Poirier, président
Joseph Charbonneau
Eugène Limoges
J.-B. Gauthier
Louis-Georges Ouimet

1929
Mêmes commissaires

1930
Joseph Charbonneau, président
J.-B. Gauthier
Eugène Limoges
Louis-Georges Ouimet
Achille Chartrand

1931
Joseph Charbonneau, président
Achille Chartrand
Louis-Georges Ouimet
Edmond Despatie
Ephraïm Raymond

1932
Mêmes commissaires

1933
Louis-Georges Ouimet, président
Joseph Charbonneau
Achille Chartrand
Edmond Despatie
Ephraïm Raymond

1934
Joseph Charbonneau, président
Donat Bélisle
Achille Chartrand
Louis-Georges Ouimet
Ephraïm Raymond

1935
Achille Chartrand, président
Donat Bélisle
Edmond Despatie
Louis-Georges Ouimet
Ephraïm Raymond

1936
Louis-Georges Ouimet, président
Donat Bélisle
Ephraïm Raymond
Achille Chartrand
Edmond Despatie

1937
Louis-Georges Ouimet, président
Edmond Despatie
Eugène Limoges
Donat St-Yves
Achille Chartrand

1938
Achille Chartrand, président
Edmond Despatie
Eugène Limoges
Louis-Georges Ouimet
Donat St-Yves
Mêmes commissaires

1939
Mêmes commissaires

1940
Edmond Despatie, président
Eugène Limoges
Ls-Georges Ouimet
Donat St-Yves
M. Achille Chartrand démissionne. Remplacé séance 1er août 1940 par M. Wilfrid Lauzon.

1941
Edmond Despatie, président
Eugène Limoges

La-Georges Ouimet
Donat St-Yves
Wilfrid Lauzon

1942
Edmond Despatie, président
Eugène Limoges
Donat St-Yves
Wilfrid Lauzon
Emilien Demers

1943
Edmond Despatie, président
Wilfrid Lauzon
Emilien Demers
Léopold Dugré
Arthur Hudon

1944
Wilfrid Lauzon, président
Emilien Demers
Léopold Dugré
Arthur Hudon
Armand Corbeil

1945
Léopold Dugré, président
Arthur Hudon
Armand Corbeil
Lucien Bourbonnais
Antonio Fontaine

1946
Antonio Fontaine, président
Armand Corbeil
Lucien Bourbonnais
Dr Rosaire Gauthier
Achille Lachapelle

1947
Antonio Fontaine, président
Armand Corbeil
Rosaire Gauthier
Achille Lachapelle
Antonio Daunais

1948
Mêmes commissaires

1949
Antonio Fontaine, président
Armand Corbeil
Achille Lachapelle
Antonio Daunais
Alexandre Lavigne

1950
Mêmes commissaires

1951
Mêmes commissaires

1952
Mêmes commissaires

1953
Mêmes commissaires

1954
Armand Corbeil, président
Achille Lachapelle
Antonio Fontaine
Antonio Daunais
Alexandre Lavigne

1955
Mêmes commissaires

1956
Mêmes commissaires

1957
Décès 31 mai 1957 de M. Antonio Fontaine. Remplacé par M. Florimond Gauthier. Celui-ci élu par acclamation 8 juillet 1957.
Armand Corbeil, président
Antonio Daunais
Achille Lachapelle
Alexandre Lavigne
Florimond Gauthier

1958
Mêmes commissaires

1959
Antonio Daunais, président
Achille Lachapelle
Alexandre Lavigne
Florimond Gauthier
Philippe Sanscartier

1960
Léopold Gravel, président
Achille Lachapelle
Alexandre Lavigne
Philippe Sanscartier
Robert Clark

1961
Léopold Gravel, président
Achille Lachapelle
Philippe Sanscartier
Robert Clark
Jean-Paul Allard

1962
Mêmes commissaires

Sincères remerciements et meilleurs vœux à la Commission Scolaire de Terrebonne qui a requis nos services pour la préparation des plans et la surveillance des travaux de structure en béton armé.

FERNAND BOURASSA B. A., I. P., A. G.

INGENIEUR-CONSEIL — ARPEUTEUR-GEOMETRE

Dépositaire des greffes: Louis O. C. Migneault - Joseph O. C. Migneault - Paul Dumais

STRUCTURE
GENIE MUNICIPAL
ARPEUTAGE

URBANISME
EVALUATION
EXPERTISES

259 rue St-Georges
ST-JEROME, Qué.

Bureau: GE. 8-2900
Résidence: GE. 8-7337

Nous sommes fiers d'avoir contribué à la réalisation de l'une des institutions les plus modernes de la province pour laquelle la Commission Scolaire nous a confié la confection des plans mécaniques, première et deuxième parties.

Clément D. Ratelle, ing. p.

INGENIEUR CONSEIL

STRUCTURE ET MECANIQUE

104 rue Turgeon
Edifice Banque Royale
STE-THERESE DE BLAINVILLE

USINES D'EPURATION

TELEPHONES
Bureau: 823-8282
Résidence: 322-4434

La nouvelle école

une splendide réalisation de la

Commission Scolaire de Terrebonne

et un sujet de fierté pour tous les

citoyens de notre ville.



La Porte par excellence

Canada Flushwood Door MFG Ltd

LA VILLE ET LA PAROISSE REPRESENTEES OFFICIELLEMENT



S. H. Léon MARTEL,
maire de la Ville de Terrebonne, représentera officiellement la municipalité à la bénédiction de la nouvelle école.



S. H. Alfred ALEXANDER,
maire de la Paroisse St-Louis de Terrebonne, représentera cette municipalité. Il sera accompagné des conseillers.

L'éducation: un privilège et un service

L'ÉDUCATION est un privilège autant qu'un service; ceux qui ne sentent point cela ne sont pas dignes d'élever des enfants. Ce n'est pas un métier, quoique certains doivent accepter d'en vivre, comme le prêtre vit de l'autel. Ce n'est pas une occupation fastidieuse et rebutante, quoique le travail d'un maître ait, comme tout travail humain, des parties coûteuses et difficiles qui contribuent à sa grandeur. La première chose que nous devons dire de l'éducation est qu'elle est une oeuvre d'amour.

D'abord l'enfance nous révèle l'éternelle jeunesse du monde. Si les hommes les plus pénétrants, les plus profonds, sont habituellement pessimistes, c'est que leurs espérances sont toujours déçues, qu'entourés d'eux les plus beaux élans retombent, les inspirations les plus authentiques s'incarnent dans des formules que n'anime plus aucun souffle de vie, les esprits les plus ailes s'engourdissent à leur tour, les mouvements les plus audacieux se figent, la grâce se fixe et s'a-tourdit.

La vie crée inlassablement des formes nouvelles; pour chaque être qui se sclérose et meurt, un autre commence de vivre, indiciblement frais, tendre et pur. Des yeux d'enfant s'ouvrent chaque jour dans les foyers les plus déserts, et ils posent sur un monde sordide le même regard absolument transparent que teinte à peine le bleu du ciel. L'enfance, dans ses traits essentiels, suffit à fonder l'optimisme.

L'enfant découvre à chaque instant la nature; les sons, les parfums, les couleurs lui parviennent intacts; par ailleurs sa capacité d'imagination est très grande, son esprit flotte dans un monde d'analogies et de rêves, très favorables à l'invention poétique.

Loin de faire taire les petits, ou de leur imposer nos mots et nos concepts, essayons de saisir cette vue parfois si pénétrante qu'ils ont du monde, ce sens de ce qui est mystérieux, inutile et charmant.

Aux yeux de l'enfant, ses parents et ses maîtres sont le miroir de toute perfection. Il ne faut donc pas rompre cet équilibre. L'enfant déçu par ceux en qui il avait mis toute son espérance risque de devenir un cynique s'il brise le miroir intérieur de sa conscience, ou de se replier définitivement sur lui-même s'il garde son idéal et



méprise ceux qui l'incarnaient. Si riche qu'il soit, l'enfant a besoin de nous. Le but de l'éducation est très simple, c'est de l'aider à développer tout ce qu'il porte en lui, et en même temps à s'adapter à son temps et à son milieu. La vie travaille en ce double sens: chaque être grandit suivant une ligne qui lui est propre et d'une certaine façon la fleur est préformée dans la graine, avec son poids exact, sa nuance et son éclat. Il faut respecter ayant tout cette puissante originalité.

...Dans l'enfant que nous élevons retentissent toutes les préoccupations des hommes ses frères, tous les problèmes de la civilisation, tous les courants de pensée, ceci par l'intermédiaire des conditions économiques de la vie, de la littérature, de l'ambiance intellectuelle où il s'éveille à la conscience. La valeur d'une oeuvre d'éducation tient en grande partie à l'équilibre gardé entre l'originalité de l'enfant et la pression venue du dehors, à l'accent mis sur le développement de la personnalité ou sur l'adaptation. On ne doit jamais sacrifier ni l'un ni l'autre; en fait, on

est amené dans l'éducation à mettre l'accent sur les dons personnels et dans celle de la masse à insister sur l'adaptation.

Nous ne sommes pas dans l'ordre de l'éducation des créateurs. Il faut être bien convaincu que nous ne mettons rien dans l'enfant qui n'y soit en puissance.

Il faudrait que chaque enfant fut entouré de soins si intelligents, de tant de respect et d'amour, que tout ce qu'il porte en lui put atteindre son plein épanouissement. Le jardinier qui soigne ses fleurs, le berger qui veille sur ses agneaux sont pleins de sollicitude et de patience. Ne doit-on pas en mettre mille fois plus au service des enfants des hommes, dont chacun porte en soi tant de possibilités de joies et de souffrance et une destinée éternelle. Un être humain, si humble soit-il, a des résonances infinies, des profondeurs insondables, une parole à dire qui n'est qu'à lui, qu'il ne s'insère dans un chœur immense, une vocation qu'il n'est rien moins qu'une pensée divine.

Soyons attentifs à cela. L'éduca-

tion d'autrefois ne l'a point fait. On ne craignait nullement de briser par des règlements multiples la spontanéité des petits, on traitait les garçons comme des soldats et les filles comme des novices. L'originalité arrivait quand même à se manifester — les grands génies en sont la preuve — mais dans les cas exceptionnels seulement, et toujours tard.

Le trait le plus neuf de l'éducation moderne est certainement son libéralisme et un souci toujours plus grand d'une orientation fondée sur les aptitudes. On peut s'engager dans cette voie sans réséquer, la personnalité d'un enfant est digne d'un grand respect; elle est d'autant plus lisible et précieuse que l'enfant est mieux doué.

Suffit-il de discerner et de développer les dons propres à chaque enfant? L'éducateur a aussi une tâche plus rude, de préserver des influences médiocres, d'amortir ses tendances mauvaises, d'assurer en lui cet avantage de l'esprit sur la chair qui est l'équilibre proprement humain. L'idéal est de ne rien briser, de ne rien détruire, de mettre à jour toutes les ressources de l'enfant pour amener, à travers la crise de l'adolescence, à l'état d'un adulte pleinement développé de corps et d'esprit — ceci est le postulat même de l'éducation — mais aussi de faire grandir en lui l'homme nouveau, image du Christ, d'en faire ce chef-d'oeuvre de la nature et de la grâce que devrait être un vrai chrétien. Ici encore il est difficile de n'exécuter ni dans le sens de l'austérité, ni dans celui de la faiblesse, de se conder en tout le plan divin.

Aussi bien n'est-ce pas un métier, mais une fonction extraordinairement importante et haute, un service, que celle d'éduquer l'enfant.

Ce sont des âmes qui qu'on manie et qu'on pèse, on travaille à la fois pour la cité charnelle et la cité divine, on purifie des sources; l'influence qu'on exerce ne peut se mesurer. Des foyers sont troublés ou paisibles, notre patrie aura ou non les serviteurs dont elle a besoin, le nombre des saints sera pauvre, le règne de Dieu s'établira plus ou moins vite selon ce que nous, éducateurs, aurons fait.

Madeleine DANIELOU.
"L'Éducation selon l'Esprit".
Collection Plon - Présences.

EX-PRESIDENTS DE LA C. S. INVITES D'HONNEUR



Armand CORBEIL,
qui fit partie de la C.S. dès 1944 comme commissaire et ce jusqu'en 1958. Il fut président de 1954 à 1958.



M. Antonio DAUNAIS,
fut élu commissaire d'écoles pour la première fois en 1947 et réélu sans interruption jusqu'en 1959 alors qu'il fut élu président.

BON D'ABONNEMENT

Le Revue de Terrebonne est publiée le premier et le troisième jeudi de chaque mois. L'abonnement à ce journal est de SEULEMENT \$1.00 POUR UN AN.

Veillez compléter le bon ci-dessous.

NOM _____
ADRESSE _____
Envoyez à: Aimé Despatie, directeur,
La Revue de Terrebonne,
C. P. 900
Terrebonne, P.Q.

PUBLI - REPORTAGE

Ce cahier spécial en hommage à la Commission scolaire de la ville de Terrebonne a été rendu possible grâce à la coopération des maisons d'affaires qui y affichent leur publicité. Nous tenons à les remercier pour leur collaboration.

LA REVUE DE TERREBONNE

Le directeur: AIME DESPATIE

Quelques faits sur les commissaires

- Le plus long mandat comme Président: M. Antonio Fontaine, 8 années sans interruption.
- Le plus long mandat comme Commissaire: M. J.-Rodrigue Deschambault, 21 années consécutives.
- Le plus long mandat comme Commissaire après M. Deschambault, dans l'ordre: MM. Achille Lachapelle, 17 années; Armand Corbeil, 15 années; Henri Masson, 14 années; Ls-Georges Ouimet, 13 années.
- Le plus long mandat comme groupe: celui de MM. Antonio Fontaine, président, Armand Corbeil, Achille Lachapelle, Antonio Daunais et Alexandre Lavigne, qui siégèrent de 1949 à 1953 inclusivement: 5 mandats consécutifs avec les "5 A" car tous les pré-noms commençaient par la première lettre de l'alphabet.
- Ceux qui furent Commissaires et qui vivent encore: MM. Aiphonse Millette, Léopold Lachapelle, Eugène Limoges, Edmond Despatie, Ephraïm Raymond, Donat St-Yves, Wilfrid Lauzon, Léopold Dugré, Arthur Hudon, Armand Corbeil, Dr Rosaire Gauthier, Antonio Daunais, Alexandre Lavigne, Florimond Gauthier.

NOUS FORMONS présentement dans nos écoles la jeunesse qui constituera une partie importante de la population de demain, celle qui assurera notre survie, celle de qui dépendra le bonheur et la sécurité de nos propres enfants.

L'ENSEIGNEMENT est aussi précieux que la lumière. Quand la lumière vient à manquer, les objets qui nous entourent deviennent invisibles et inutilisables. Un peuple qui ne jouit pas des bienfaits de l'enseignement ressemble à un aveugle qui tâtonne dans la nuit en heurtant tous les obstacles. Tout comme le Seigneur a voulu la lumière au premier jour de sa création, chaque peuple doit placer son enseignement au premier plan de ses préoccupations.

C'EST DANS LE PROBLEME de l'éducation que git le grand secret

du perfectionnement de l'humanité. Il y a deux choses qu'on peut regarder comme étant tout ensemble les plus importantes et les plus difficiles pour l'humanité: l'art de gouverner les hommes, et celui de les élever.

L'éducation est le développement dans l'homme de toute la perfection que sa nature comporte. Elle ne doit pas élever les enfants en vue de l'état présent de l'espèce humaine, mais en vue d'un état meilleur, possible dans l'avenir, d'après une conception idéale de l'humanité et de sa destinée complète.

Avec les hommages de

Coffrages Mt-Royal Inc.

RI. 8-6611

5950 Côte-des-Neiges

MONTREAL

C. P. 873 St-Laurent

La toiture de la deuxième partie de cette magnifique école nous a été confiée.

LAMONTAGNE & LAMONTAGNE ENRG.

FERBLANTIERS — COUVREURS

STE-THERESE

9 rue Piché

Tél. 823-2514

Hommages

ATELIERS DES SOURDS - MUETS

65 ouest, rue de Castelnau

MONTREAL 10

FABRICANTS DE MOBILIERS
DIVERS EN METAL POUR
ÉCOLES
CAISSES POPULAIRES ET BANQUES
BUREAUX
ETC.

IMPRIMEURS ET RELIEURS
de
LIVRES SCOLAIRES
LIVRES DE BIBLIOTHÈQUES
CATALOGUES, REVUES,
ETC.

Nos félicitations
à la Commission
Scolaire de la
Ville de Terrebonne

IL NOUS A ETE
AGREABLE DE
CONTRIBUER A CETTE
CONSTRUCTION EN
FOURNISSANT LA
QUINCAILLERIE DE
QUALITE EXIGEE
PAR M. L'ARCHITECTE
ET MM. LES
COMMISSAIRES

Assortiment complet de
matériaux et Quincaillerie

Val Royal
MATÉRIEL QUINCAILLERIE
DE CONSTRUCTION

12200 Reed, Cartierville, FE. 4-5320 — 11401 Pie XI, Montréal-Nord, DA. 2-7341